

DOSSIER D'INFORMATION

CERTIFICATION COMPLÉMENTAIRE EN EXPÉRIMENTATION

Animer des séances de perfectionnement en arts du cirque

2026-2027



Centre des arts du cirque Balthazar
16 rue Toiras 34000 Montpellier
0033 (0)4 67 42 28 36
pro@balthazar.asso.fr
www.balthazar.asso.fr



BALTHAZ-AR
CENTRE DES ARTS DU CIRQUE





SOMMAIRE

1. Présentation du CADC Balthazar [p.3](#)
2. La formation Animer des séances de perfectionnement en arts du cirque [p.4](#)
3. Les objectifs de la formation [p.6](#)
4. Organisation et évaluations [p.7](#)
5. Etapes pour entrer en formation [p.8](#)
6. Locaux et équipement [p.9](#)
7. Réseaux et Partenaires [p.10](#)

1. PRÉSENTATION DU CADC BALTHAZAR

© CADC Balthazar

**Le Centre des arts du cirque Balthazar est un centre artistique
d'éducation - de formation - de recherche - de création**

Le Centre des arts du cirque Balthazar est une école d'art, créée en 1990 à partir de l'aventure d'Archaos et du nouveau cirque. Depuis, il favorise l'émergence d'un cirque multiforme.

Il participe à la dynamique créatrice et au développement du cirque de demain, il s'affirme comme un centre de ressources, un lieu de rencontres, d'échanges et de recherches artistiques.

Il mène ses actions dans différents secteurs :

- la pratique amateur
- les formations professionnelles et l'accompagnement à l'insertion
- le centre de ressources et les événements artistiques

Reconnu pour la valeur de sa pédagogie artistique, il développe des projets innovants pour tous les publics à partir de trois principes : l'accessibilité, la qualité et la créativité.

Le Centre des arts du cirque Balthazar est un centre de formation qui regroupe une offre de formations artistiques et pédagogiques.

- Formation tremplin
- Formation préparatoire aux écoles supérieures
- Formation professionnelle "Artiste de cirque et du mouvement" (certification de niveau 5)
- Formation perfectionnement et création
- PEPS, pépinière d'insertion professionnelle
- Accueil en résidence de création
- Formation de formateurs (TIAC)
- Formations pédagogiques (formation continue, formation "posture pédagogique, gestes et contacts")

Qualiopi
processus certifié

REPUBLICQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
OF actions de formation
et validation d'acquis d'expérience VAE.

Centre des arts du cirque Balthazar

Certification complémentaire 2026-2027 – Dossier d'information



©Marie Lambert

2.LA FORMATION ANIMER DES SÉANCES DE PERFECTIONNEMENT EN ARTS DU CIRQUE

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La branche ÉCLAT, sous l'impulsion de la Fédération Française des Écoles de Cirque, a créé une nouvelle certification. Celle-ci est le fruit d'une mobilisation des partenaires sociaux et des professionnels des écoles de cirque. Elle vient enrichir et compléter le parcours de formation en répondant aux besoins apparus depuis la disparition du BPJEPS mention Activités du cirque.

DURÉE DE LA FORMATION

150H DE FORMATION + 175H DE STAGE PRATIQUE

PUBLIC VISÉ

Professionnels de l'animation, de l'éducation, du sport ou d'un domaine artistique souhaitant exercer des missions d'animation et de transmission dans le domaine des arts du cirque

PRÉREQUIS ANIMATION ET/OU CIRQUE

- BPJEPS ou certification de niveau 4 dans le domaine de l'animation, STAPS, ou BUT CS, ou DEUST AGAPSC ou Sciences de l'éducation
- TIAC, BIAC, BPJEPS, DE, BATC, DNSP, Artiste de cirque et du mouvement

Si vous n'êtes pas titulaire d'une certification en animation et en arts du cirque, il vous faudra passer un entretien et/ou valider les prérequis (positionnement)



©Marie Lambert

COÛT DE LA FORMATION

- Frais de candidature de la formation : 50€
- Positionnement : 80€
- Coût pédagogique de la formation : 2700€
- Adhésion Balthazar 10€ et Licence FFEC pro 35.50€ (nécessaire au moment des prérequis et/ou entretien)

Les parcours de formation seront pris en charge par les fonds de la branche ÉCLAT via l'OPCO UNIFORMATION
Pour les autres cas de figure, se renseigner auprès des organismes de formation.



©Marie Lambert

©Aurélien Toulan

OBJECTIFS DE LA FORMATION

ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES DE CONCEPTION ET D'ENCADREMENT DE SÉANCES DE PERFECTIONNEMENT EN ARTS DU CIRQUE :

- Construire et mener des séances de perfectionnement
- Adapter des contenus aux différents publics et niveaux de pratique dans le domaine des arts du cirque
- Préparer et sécuriser les séances dans divers espaces (chapiteaux, gymnases, hors les murs...),
- Encadrer des séances en garantissant la sécurité spécifique aux différentes disciplines et en favorisant la créativité.
- Contribuer au développement et à l'amélioration continue des pratiques pédagogiques en réalisant une veille artistique et en mobilisant des outils d'analyse

RECONNAISSANCE

- Cette certification vise l'acquisition de compétences métiers complémentaires à un diplôme, un titre professionnel ou une certification reconnue par l'État.
- Elle pourra être organisée en complément d'un BPJEPS ASEC ou proposée de manière autonome.
- Un dépôt au Répertoire Spécifique auprès de France Compétences est prévu à l'issue des phases d'expérimentation 2026/2027, porté par l'organisme certificateur L'OC ÉCLAT, détenteur de la propriété intellectuelle de la présente certification est co-certificateur avec la CPNEF de la branche ECLAT.

ORGANISATION ET EVALUATIONS

CALENDRIER ET PARCOURS DE FORMATION

- La formation : du 7 septembre 2026 au 4 juin 2027 (150h de formation + 175h de stage pratique dans une école agréée de la FFEC entre les périodes de formation).
- Session 1 Socle pédagogique : du 7 septembre 2026 au 11 septembre 2026 - (35h)
- Session 2 Perfectionnement : du 26 octobre 2026 au 30 octobre 2026 - (35h)
- Session 3 Créativité : du 15 février 2027 au 19 février 2027 - (35h)
- Session 4 Régie/sécurité : du 12 avril 2027 au 16 avril 2027 - (35h)
- Session 5 sensibilisation VSS : du 19 avril 2027 au 20 avril - (14h)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le processus d'évaluation vise à vérifier l'acquisition des compétences du référentiel

1) ANIMER UNE SÉANCE DE PERFECTIONNEMENT DANS LE DOMAINE DES ARTS DU CIRQUE 1H30 À 2H

- 4 participants minimum à 12 max, sous la responsabilité directe du candidat.
- 12 ans au minimum
- Niveau des pratiquants : Perfectionnement

2) SOUTENANCE DU DOSSIER PROFESSIONNEL

- Réalisation d'un dossier professionnel en amont de l'évaluation certificative, portant sur la préparation de la séance de perfectionnement que vous allez animer et les activités réalisées dans le cadre de votre stage pratique.
- Soutenance et échanges avec le jury



©Marie Lambert



©Fabien Coulon

ETAPES POUR ENTRER EN FORMATION

01.

Dossier de candidature (50€ de frais de dossier)

Présélections sur dossier

Date limite d'envoi du dossier **29 mai 2026**

02.

Positionnement d'admission (80€ prérequis et/ou entretien + 10€ d'adhésion au CADC Balthazar)

1. Si le.a candidat.e n'a pas de BPJEPS ou de certification de niveau 4 minimum dans le domaine de l'animation iel sera convoqué.e. pour passer un entretien en visio : date à définir
2. Si le.a candidat.e n'a pas de certification dans le domaine des arts du cirque iel sera convoqué.e pour passer des tests relatifs à la maîtrise des techniques circassiennes : le **13 juin 2026**

03.

Entrée en formation (2700€)

Les candidat.e.s retenu.e.s pour la formation Animer des séances de perfectionnement en arts du cirque débuteront le **7 septembre 2026**.

4. LOCAUX ET ÉQUIPEMENTS

La majorité des cours se déroule dans les salles et chapiteaux du CADC Balthazar.



LES CHAPITEAUX

Installés à La Cité européenne du théâtre et des arts associés au Domaine d'O (domaine d'art et de spectacles pluridisciplinaires), rue de la Carriérasse, dont l'un de 22 m de diamètre, 10 m de hauteur à la coupole et l'autre de 18 m de diamètre, 9 m de hauteur.

LE GARAGE

Situé en centre ville, il dispose d'une salle de 110m² équipée, d'une salle de réunion, de bureaux administratifs.

Certains cours peuvent se dérouler dans d'autres locaux spécifiques à une pratique particulière : salle de danse, gymnase ...



UN CENTRE DE RESSOURCES

Une salle de cours théoriques et un centre de ressources qui contient plus de 1200 ouvrages et archives sur le monde du cirque.

- Bibliothèque pédagogique
- Bibliothèque des arts du cirque
- Bibliothèque artistique
- Vidéothèque



